



Présentation de la classe de 6ème

COLLEGE BOIS FRANCOIS

Rentrée 2024



Structure du collège BOIS FRANCO

Le collège Bois FRANCO compte 753 élèves répartis comme suit :

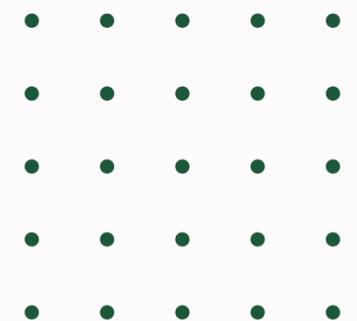
Le collège ordinaire : 672 élèves

La SEGPA : 49 élèves

L'ULIS : 12 élèves

L'UPE2A : 20 élèves

A la rentrée 2024 : 8 classes de 6ème dont 1 classe de SEGPA



La nouvelle 6ème à la rentrée 2024

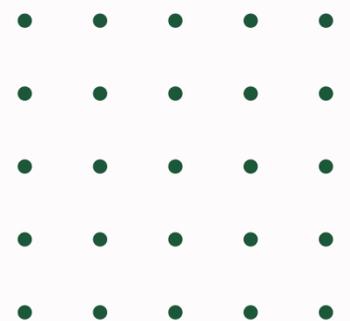
(ref : arrêté du 15 mars 2024)

A compter de la rentrée 2024, tous les élèves bénéficieront :

D'un enseignement en français et mathématiques en groupes sur l'ensemble des 9h00 de ces disciplines.

Le dispositif Devoirs faits reste d'actualité. Il permet de développer davantage leur autonomie et de réduire les inégalités devant les apprentissages.

Le conseil pédagogique du collège travaille sur les modalités de mise en œuvre pour la rentrée.



Les nouveaux horaires

Enseignements	Horaires hebdomadaires
Education physique et sportive	4 heures
arts plastiques	1 heure
éducation musicale	1 heure
Français	4,5 heures
Mathématiques	4,5 heures
Histoire-géographie / EMC	3 heures
Langue vivante	4 heures
Sciences	3 heures
Total	25 heures*

*auxquelles il faut ajouter au moins 10 heures de vie de classe

La classe de 6ème au collège BOIS FRANCO

Les enseignements obligatoires en classe de 6ème (25 heures hebdomadaires hors devoirs faits)

Des choix au niveau de l'établissement qui permettent :

La mise en place de l'AP (Accompagnement personnalisé) en groupes réduits en anglais et en sciences.

La mise en place d'enseignements facultatifs :

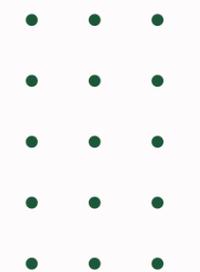
Option bilangue Anglais-Allemand.

Attention, le choix de l'allemand ne sera pas possible ensuite en 5ème en LV2.

Le collège BOIS FRANCO propose l'espagnol en LV2 dès la 5ème.

Mais aussi :

L'enseignement de complément de chant choral pourra également être proposé après la rentrée (groupe composé après information par le professeur d'éducation musicale)



Classe Bilingue Anglais/Allemand



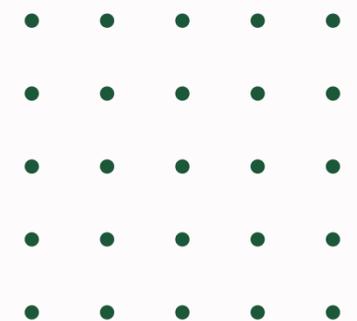
Principe de la classe bilingue :

Ce dispositif permet à votre enfant d'apprendre 2 langues étrangères dès la classe de 6ème. Votre enfant apprendra l'Anglais comme tous les autres élèves de 6ème à raison de 4h par semaine. Il apprendra l'Allemand à raison de 2h hebdomadaires.

Intérêt de la classe bilingue :

Apprentissage dès la 6ème d'une 2ème langue vivante : plus l'apprentissage d'une langue sera précoce, plus l'assimilation en sera facile.

Apprentissage simultané de l'Allemand et de l'Anglais (2 langues cousines) : permet d'établir des ponts entre les 2 langues et d'en faciliter l'apprentissage



Classe Bilingue Anglais/Allemand



**Willkommen in
Deutschland !**

Parler allemand : un atout majeur !

S'il est indispensable de parler anglais, la nécessité de maîtriser au moins deux langues étrangères est une évidence. **Et parler allemand aujourd'hui est un atout majeur.**

L'allemand, c'est le bon choix !

- **C'est apprendre une langue accessible à tous** : une langue de communication logique et claire, un enseignement avec des méthodes modernes,
- **Découvrir** grâce aux nombreuses **possibilités d'échanges des pays et des cultures d'une très grande richesse** tournés vers la modernité,
- **Réussir son avenir professionnel** en maîtrisant une langue recherchée sur le marché du travail dans toute l'Europe.

Apprendre l'allemand permet des séjours en Allemagne, en Autriche et en Suisse

70 % des échanges scolaires sont des échanges avec l'Allemagne. Ces échanges existent pour tout type d'élèves. Il existe aussi des programmes individuels d'échange, comme le programme **Brigitte Sauzay** et le programme **Voltaire**, qui permettent à un élève français de passer une partie de son année scolaire dans un établissement allemand.

L'allemand est une langue accessible à tous

et les résultats obtenus par les germanistes aux examens officiels sont aussi bons que ceux obtenus dans les autres langues. Son enseignement a beaucoup évolué et vise d'abord la compréhension et l'expression orales. Par ses structures comme par son vocabulaire, l'allemand se rapproche de l'anglais et facilite son apprentissage.

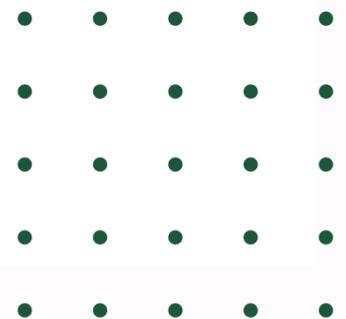


Du fait de l'importance des relations économiques entre nos deux pays (l'Allemagne est le premier partenaire économique de la France), la connaissance de l'allemand est un véritable atout sur le marché du travail et dans la formation professionnelle.

La coopération entre nos deux pays a permis le développement de filières d'études attractives : classes bilingues, stages professionnels, Abibac (préparation simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur allemand – 4000 inscrits), doubles diplômes proposés dans presque tous les domaines de l'enseignement supérieur par l'Université Franco-Allemande sont autant de possibilités d'approfondir et de valoriser les compétences de ceux qui font le choix de l'allemand.

S'informer:
- <http://adeaf.net/> (Association pour le Développement de l'enseignement de l'Allemand en France)
- www.ofaj.org (Office franco-allemand pour la jeunesse)
- www.goethe.de/France (centre culturel allemand)
- www.dfh-ufa.org (Université franco-allemande)

Document édité par l'ADEAF
contact.adeaf@gmail.com
bureau@adeaf.net



Exemple d'un emploi du temps de 6ème

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
07h30					
08h30	ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT	ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT	ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT	ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT	ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT
09h30	MATHEMATIQUES MONNERY C. A11	MATHEMATIQUES MONNERY C. A11 GIRARD N. 🧑🏫	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MUGUET N. A24		ED.PHYSIQUE & SPORT. CONVERT M. STADE ATHLE
10h30	FRANCAIS TAVET C. A15 GIRARD N. 🧑🏫	ANGLAIS LV1 AGATENSI S. STENT M. A11	DOCUMENTATION BOUILLARD G. [6E_AP_ANG_G1] CDI	PHYSIQUE-CHIMIE PELISSIER M. [6CE_SCIENCES] B13_Phys Chimie	
11h30	EDUCATION MUSICALE LAHOTTE C. B01_Musique	ED.PHYSIQUE & SPORT. CONVERT M. STADE ATHLE	FRANCAIS TAVET C. A15 GIRARD N. 🧑🏫	FRANCAIS TAVET C. A15	SCIENCES VIE & TERRE COASSY B. [6CE_SCIENCES] B11_SVT
12h30	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MUGUET N. A24 JULLIEN-FORT M. 🧑🏫		ANGLAIS LV1 AGATENSI S. STENT M. A23		
13h30	AS CONVERT M. GYMNASE 1			FRANCAIS TAVET C. A15 JULLIEN-FORT M. 🧑🏫	AP ANGLAIS AGATENSI S. STENT M. A18
14h00	VIE DE CLASSE MONNERY C. A11	AP FRANCAIS TAVET C. A15	HISTOIRE-GEOGRAPHIE MUGUET N. A24 GIRARD N. 🧑🏫	ANGLAIS LV1 AGATENSI S. STENT M. A18 HAMMOUTENE D. 🧑🏫	MATHEMATIQUES MONNERY C. A11
15h00	ANGLAIS LV1 AGATENSI S. STENT M. A26 JULLIEN-FORT M. 🧑🏫	AP MATHS MONNERY C. A10-INFO	MATHEMATIQUES MONNERY C. A11	DEVOIRS FAITS BOUILLARD G. A17	FRANCAIS TAVET C. A15 HAMMOUTENE D. 🧑🏫
16h00		RENFO/APPRO MATHS FRANCAIS MOLINA J. A20		ARTS PLASTIQUES QUERY P. C2_Arts Plast	
17h00					
17h30					

L'accompagnement des élèves à besoins particuliers

Dès la fin d'année, les professeurs des écoles travaillent en lien avec les professeurs principaux de 6ème pour faire la liaison sur la situation des élèves et les compétences non acquises.

Les PAP (Plan d'Accompagnement personnalisé) et PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) sont formalisés en début d'année, après quelques semaines d'adaptation, pour répondre aux besoins éducatifs particuliers en fonction de la situation de l'élève en proposant notamment des aménagements pédagogiques.

Pour les situations médicales, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peut être mis en place pour cela il sera nécessaire de contacter l'infirmière scolaire.

Pour les élèves relevant du champ du handicap, une mise en œuvre PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) établi par la MDPH permet le suivi de l'élève, notamment ceux du dispositif ULIS.

Certains élèves bénéficient de l'accompagnement individuel ou collectif d'une AESH, notifié par la MDPH. L'enseignant référent reste votre interlocuteur et peut faire le lien avec la MDPH en cas de besoin.

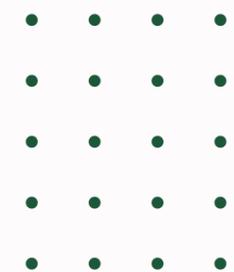
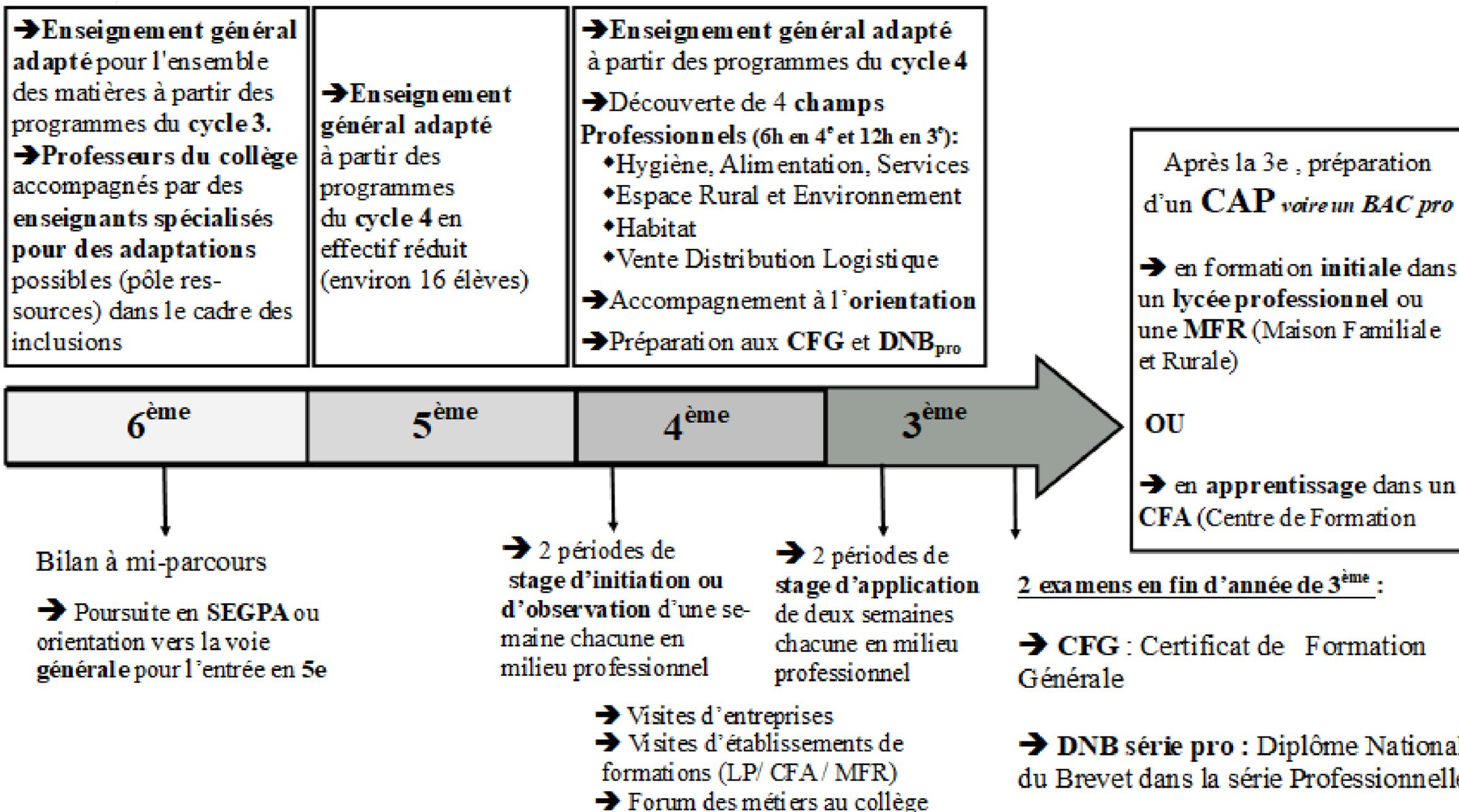


Les dispositifs particuliers



La Segpa

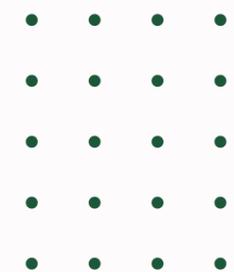
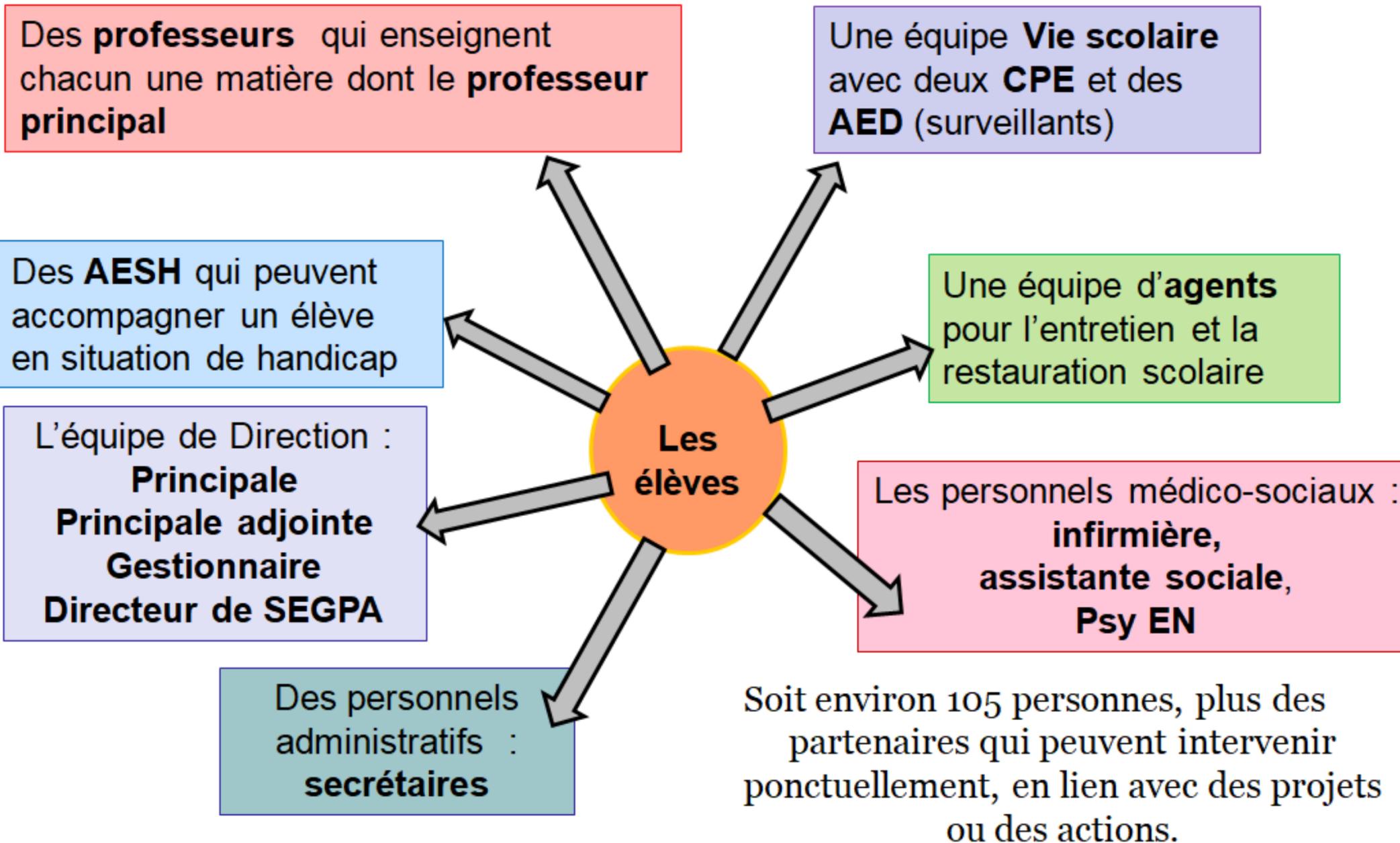
- accueille *des élèves en grande difficulté scolaire* et leur redonne confiance en eux
- les *aide* à retrouver *le désir d'apprendre* et à *élaborer un projet personnel cohérent*
- les *inscrit* dans tous les *projets* du collège (sorties, voyages, ...), les certifications (ASSR 1 et 2, Evalang et PIX) et les évaluations nationales
- les *encourage* à participer aux *instances* (CVC, ...) et aux *clubs* (AS, jeux, ...) du collège



Ce qui change par rapport à l'école

• Les personnels

Une nouveauté pour les élèves, à l'arrivée au collège, la présence de différentes catégories de personnels assurant des missions auprès des élèves :



Ce qui change par rapport à l'école

Le service de la vie scolaire

Rôle et fonctionnement :

La Vie Scolaire prend une part importante de la vie de l'élève. Le service est dirigé par les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) et des Assistants d'Éducation (AED).

Elle recouvre tous les moments où l'élève n'est pas en classe, encadrée par un professeur : arrivée et départ, déplacements dans le collège, récréation, demi-pension, permanence...

Les régimes de sorties :

En fonction de son lieu d'habitation et son mode de transport, votre enfant pourra être présent au collège tous les jours de 8h30 à 17h00 ou selon son emploi du temps.

La présence au collège de 8h30 à 17h00 sans possibilité de sortie est préconisée pour les élèves de 6ème transportés.



Ce qui change par rapport à l'école

En dehors des heures de cours

La vie de l'établissement

Les études - lorsque votre enfant a une heure creuse dans son emploi du temps.

Le CDI - lieu de documentation accessible sur les heures creuses de l'emploi du temps et de 13h00 à 14h00.

Les clubs / Chorale / L'AS - sur la base du volontariat, inscription à l'année.

La salle d'autonomie - salle pensée par les élèves du CVC. Il s'agit d'un lieu de détente, de jeux ou d'étude accessible sur des critères définis par les membres du CVC (travail en cours)



Les prochaines dates

- Les soirées portes ouvertes -

Mardi 9 avril de 17h45-19h45

- La rentrée des classes -

Lundi 2 septembre : rentrée des élèves de 6ème

Mardi 3 septembre : rentrée des élèves du cycle 4. Les élèves de 6ème n'ont pas cours

Mercredi 4 septembre : début des cours pour l'ensemble des élèves

